CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E176162** **VALABLE JUSQU'AU** **24/02/2027**

ÉDITÉ LE 16/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/05/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 42 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Siret : 802 763 425 00039

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2133394

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021294130104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021294130104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : TEIMAC

73 RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
94800 VILLEJUIF

Téléphone : 01 84 24 44 84 **Fax :**

Portable : 06 64 55 91 93

Responsabilité légale :
WEBERT EMMANUEL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : compta@teimac.com

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 633 082 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure)	12	10/10/2023
3133	Ardoises (Technicité supérieure)		10/10/2023
3141	Eléments accessoires de couverture		10/10/2023
3142	Revêtements de balcons et accessoires en plomb		10/10/2023
3143	Fenêtres de toit en pente		10/10/2023
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure)		10/10/2023
3193	Couverture du patrimoine		11/06/2024
	Nombre total de qualifications : 7		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/12/2025 09:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E176162** **VALABLE JUSQU'AU** **24/02/2027**

ÉDITÉ LE **16/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/05/2014
Forme juridique : SARL

Capital : 42 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Siret : **802 763 425 00039**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 2133394

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021294130104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021294130104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **TEIMAC**

73 RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
94800 VILLEJUIF

Téléphone : 01 84 24 44 84 **Fax :**
Portable : 06 64 55 91 93

Site Internet :
E-mail : compta@teimac.com

Responsabilité légale :
WEBERT EMMANUEL GÉRANT

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure) Mention RGE	10/10/2023
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	10/10/2023
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	10/10/2023
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	10/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/10/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	10/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.